



plenitude

Facture n°
EB2C0000548009

Date
22/06/2025

Référence client
A-F74B5C9F

Document à conserver au minimum 5 ans



Facture mensuelle
Électricité



Période de facturation
du **21 May 2025**
au **21 June 2025**

KELLY BOURHIS
9 AVENUE DU PARC
77170 BRIE COMTE ROBERT

Titulaire(s) du contrat :
Mme KELLY BOURHIS

Lieu de consommation :
9 AVENUE DU PARC
77170 BRIE COMTE ROBERT

N° de point de livraison (PDL) :
22116063598184

À régler :

36,44 €

Ce montant sera prélevé le **07/07/2025**
Sur le compte bancaire *****28

Offre (tarifs non réglémentés) :
Energie Stable Électricité

Puissance souscrite :
6 kVA

Option tarifaire :
Base

Tarifs disponibles sur votre espace client à l'adresse :
<https://espace-client.eniplenitude.fr/auth/connexion>.

Échéance de l'offre :
09/11/2025

Date estimée de votre prochaine facture : 22/07/2025

Total TTC **36,44 €**

Abonnement HT 12,55 €
Consommation HT 14,57 €
Taxes et Contributions HT 4,99 €

Montant HTVA **32,10 €**

TVA **4,33 €**

**Solde de votre
précédente facture** **0,00 €**

**Déjà réglé sur la
période précédente** **38,23 €**

Consommation totale **93 kWh**

* Sous réserve du bon encaissement des règlements déjà effectués



Téléphone
09 78 46 17 17 (Appel non surtaxé
de 9h à 17h du lundi au vendredi)



Email
contact@eniplenitude.fr



Adresse
Plenitude Service Client
TSA 80330 - 35507 VITRE Cedex



Dépannage et assistance Enedis
09 72 67 50 + n° de département (Appel non surtaxé 24/24 7j/7)

Plenitude est une marque enregistrée au nom de Eni Plenitude SpA Società Benefit qui en concède la licence d'exploitation à Eni Gas & Power France.
Siège social : 30-32 rue Victor Hugo - CS 10232 - 92532 Levallois-Perret Cedex – eniplenitude.fr
Eni Gas & Power France - S.A. au capital de 239 500 800 Euros - R.C.S.NANTERRE 451 225 692 - N° TVA : FR87451225692 - N° ORIAS : 10053697

L'énergie est notre avenir, économisons-la !



plenitude

Facture n°

EB2C0000548009

Date

22/06/2025

Référence client

A-F74B5C9F

Document à conserver au minimum 5 ans

Ma facture en détail

Le prix de l'électricité correspond à la somme de votre consommation, de l'abonnement et des taxes. La facture fait apparaître les options ou services souscrits ainsi que les prestations réalisées par le gestionnaire du réseau public de distribution.

Mon abonnement

Pour calculer le prix de votre abonnement électrique, nous multiplions le nombre de jours associé à une période par le prix de l'abonnement.

Période	Tarif	Prix HT (annuel)	Quantité (annuel)	Montant HT	Taux de TVA
21/05/2025 - 21/06/2025	Abo (kVA)	147,72 €	0,08490	12,55 €	5,5%
Montant Total HT				12,55 €	5,5%
				Dont acheminement HT: 8,48 €	

Ma consommation

Votre consommation peut être répartie sur différentes périodes. Une nouvelle période démarre à chaque évolution du prix de l'électricité et à chaque changement sur votre contrat (exemple : modification de l'option tarifaire, de la puissance souscrite, de l'offre, évolution de l'index de référence pour les offres à prix indexés, évolutions réglementaires).

Période	Index de début	Index de fin	Option tarifaire	Conso (kWh)	Prix unitaire HT/kWh	Montant HT	Taux de TVA
21/05/2025 - 21/06/2025	6077 - Réel	6170 - Réel	BASE	93	0,1566 €	14,57 €	20%
Montant Total HT						14,57 €	20%
						Dont acheminement HT: 1,38 €	

Les taxes et contributions

La TICFE est la taxe intérieure sur la consommation finale d'électricité. Versée directement à l'État, elle participe au financement des énergies renouvelables, au surcoût des zones.

Période	Taxe	Prix unit. HT (kWh)	Qté (kWh)	Montant HT	Taux de TVA
21/05/2025 - 21/06/2025	TICFE	0,0337 €	93,00	3,13 €	20%
Montant Total HT				3,13 €	20%
Montant Total TTC				3,76 €	

CTA : Contribution tarifaire d'acheminement. Cette taxe contribue au financement du régime de retraite des agents des industries électriques et gazières (Enedis, GRDF, RTE, EDF, Engie...).

Période	Taxe	TURPE fixe	Coef (%)	Montant HT	Taux de TVA
21/05/2025 - 21/06/2025	CTA	8,48	21,9	1,86 €	5,5%
Montant Total HT				1,86 €	5,5%
Montant Total TTC				1,96 €	

La Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA)

Elle est identique pour l'ensemble des fournisseurs.

Elément en facture	Montant HT	Taux de TVA	Montant TVA
Consommation	14,57 €	20 %	2,91 €
Abonnement	12,55 €	5,5 %	0,69 €
TICFE	3,13 €	20 %	0,63 €
CTA	1,86 €	5,5 %	0,10 €
Montant Total HT			4,33 €

Dont TVA 20% : 3,54 €

Dont TVA 5,5% : 0,79 €



Facture n°	Date	Référence client
EB2C0000548009	22/06/2025	A-F74B5C9F

Document à conserver au minimum 5 ans

Mon historique

Historique de mes règlements

Vos règlements déjà versés et encaissés durant la période de facturation sont déduits du montant total de votre facture - voir page 1 de votre facture.

Date de paiement	Type	Méthode	Montant TTC
06/06/2025	Facture	Prélèvement	38,23 €
Montant Total Payé			38,23 €

Informations complémentaires

Origine de l'électricité

Provenance des garanties d'origine utilisées : 36,55 % hydraulique, 32,18% éolien, 15,83 % thermique, 15,43 % solaire. En France 21,70%, en Europe hors France 78,30%. L'origine de l'ensemble de l'électricité vendue et les indicateurs d'impact environnemental sont disponibles sur eniplenitude.fr.

Détail par pays : France 21,70 % (Eolien 13,48 %, Thermique 4,04 %, Solaire 2,14 %, Hydraulique 2,04 %) ; Norvège 17,04 % (Hydraulique 14,91 %, Eolien 2,13 %) ; Suède 16,87 % (Hydraulique 11,24 %, Eolien 4,11 %, Thermique 1,53 %) ; Espagne 11,65 % (Eolien 5,65 %, Solaire 5,18 %, Hydraulique 0,46 %, Thermique 0,36 %) ; Italie 9,42% (Solaire 3,85 %, Eolien 3,37 %, Thermique 1,13 %, Hydraulique 1,07 %) ; Finlande 5,52 % (Hydraulique 2,47 %, Thermique 2,11 %, Eolien 0,94 %) ; Portugal 4,01 % (Hydraulique 2,91 %, Thermique 0,59 %, Solaire 0,50 %, Eolien 0,01 %) ; République tchèque 2,55 % (Solaire 1,02 %, Thermique 0,97 %, Eolien 0,56 %) ; Allemagne 2,10 % (Solaire 1,27 %, Eolien 0,60 %, Thermique 0,23 %) ; Lettonie 2,08 % (Hydraulique 1,19 %, Thermique 0,75 %, Eolien 0,14 %) ; Danemark 1,82 % (Thermique 1,77 %, Eolien 0,04 %, Solaire 0,004%) ; Pays-Bas 1,77 % (Thermique 1,77 %) ; Hongrie 1,38 % (Solaire 1,38 %) ; Autriche 0,87 % (Eolien 0,87 %) ; Estonie 0,84 % (Thermique 0,60 %, Eolien 0,17 %, Solaire 0,07 %) ; Slovénie 0,25 % (Hydraulique 0,25 %) ; Lituanie 0,09 % (Eolien 0,09 %) ; Belgique 0,05 % (Solaire 0,03 %, Eolien 0,02 %) ; Luxembourg 0,01 % (Eolien 0,01 %).

Auto-relève

Dans le cas où votre compteur n'est pas communicant, vous avez la possibilité de fournir un index relevé manuellement sur votre compteur en application de l'article L224-12 du code de la consommation. Ces informations peuvent être transmises auprès du service client Plenitude à contact@plenitude.fr ou au 09 78 46 17 17.

Règlement de vos factures

Modes de paiement

Vos factures peuvent être réglées :

- par prélèvement automatique bancaire
- par carte bancaire sur votre espace client
- par virement bancaire ou en espèce. Contactez le service client au 09 78 46 17 17 pour obtenir vos instructions de règlement
- par chèque selon les instructions mentionnées ci-dessous

Afin de garantir le bon encaissement de vos paiements par chèque ou virement, y joindre les informations :

Facture n°

EB2C0000548009

Référence client

A-F74B5C9F

Envoyez vos chèques à l'ordre de "Eni gas & power France SA" à l'adresse suivante : **Plenitude Service Encaissement TSA 71364 - 13205 Marseille Cedex 01**

Pénalités de retard

En cas de retard de paiement par rapport à la date de paiement prévue dans la facture ou dans le calendrier des paiements mensuels et sans préjudice des stipulations de l'article 9, il sera appliqué des intérêts de retard dont le taux est fixé à une fois et demie le taux d'intérêt légal, calculés par jour de retard à compter de la date de l'échéance de la créance jusqu'à la date de paiement effectif. Le montant de ces pénalités ne peut être inférieur à huit euros toutes taxes comprises (8€ TTC).



plenitude

Facture n°	Date	Référence client
EB2C0000548009	22/06/2025	A-F74B5C9F

Document à conserver au minimum 5 ans

Contestation de votre facture

- Contactez-nous afin de nous partager les points que vous contestez. Les coordonnées du service client sont indiqués en page 1 de ce document. Nous mettrons tout en œuvre pour trouver une solution qui vous convienne.
- En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation écrite auprès de Plenitude n'a pas permis de régler le différend dans un délai de deux mois, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie :
 - en ligne à l'adresse suivante : www.energie-mediateur.fr
 - par écrit à l'adresse suivante : Médiateur National de l'Energie Libre réponse n°59252 75443 Paris cedex 09.



Service d'information des pouvoirs publics

Rendez-vous sur le site www.energie-info.fr, consultez les informations relatives à vos démarches et vos droits.
Téléphone : 0800 112 112 (Appel gratuit depuis une ligne fixe)